

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2011

Réception par le Prefet : 23/02/2011

Publication : 25/02/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-2-5-1

Séance du vendredi 18 février 2011

### **CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX ET EDIFICES CULTUELS PREMIERE PROGRAMMATION POUR 2011**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-5-1 du Conseil Général du 7 décembre 2010 relative au budget 2011 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2011, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve au titre de l'exercice 2011, la 1<sup>ère</sup> programmation en matière de constructions et grosses réparations aux bâtiments communaux et aux édifices culturels, selon la répartition figurant sur les annexes jointes au rapport et ce, pour un montant de :

- 156 709 € pour les bâtiments communaux,
- 101 471 € pour les édifices culturels,
- 1 577 € pour les presbytères.

- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme F 234 - Chapitre 204 - Fonction 312 – Nature 20414 (pour les opérations communales) et Nature 20418 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 18 FÉVRIER 2011**Bâtiments communaux  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC03910	<b>FULLEREN</b> Construction d'une mairie	176 595,00	33%	58 276,00
BCC03977	<b>NIEDERHERGHEIM</b> Extension du dépôt d'incendie	47 600,00	10%	4 760,00
BCC03940	<b>SAINTE-CROIX-EN-PLAINE</b> Construction d'un dépôt d'incendie	750 000,00	10%	75 000,00
BCC03965	<b>SENTHEIM</b> Aménagement d'un atelier communal	17 250,00	17%	2 933,00
BCC04000	<b>SENTHEIM</b> Construction d'un dépôt communal	22 000,00	17%	3 740,00
BCC03992	<b>SONDERSDORF</b> Construction d'un local de rangement communal	30 000,00	40%	12 000,00
			Total	156 709,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 18 FÉVRIER 2011

**Lieux de cultes  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03659	<b>ASPACH-LE-BAS</b> Réfection de l'escalier et du parvis de l'église (subvention initiale de 5 628 € réduite de moitié au regard du plan de financement)	26 800,00	21%	2 814,00
ECU03713	<b>BARTENHEIM</b> Travaux d'isolation et de couverture à l'église St Georges	265 650,00	18%	47 817,00
ECU03677	<b>CF Paroisse Ste Lucie de NIEDERHERGHEIM</b> Rénovation de l'église Ste Lucie	150 000,00	20%	30 000,00
ECU03718	<b>HOLTZWIHR</b> Réfection du clocher de l'église catholique	25 565,00	18%	4 602,00
ECU03666	<b>PAROISSE ST ANTOINE DE COLMAR</b> Mise en conformité escalier d'accès à l'orgue à l'église St Antoine	4 759,00	20%	952,00
ECU03711	<b>RIMBACH-PRES-MASEVAUX</b> Réfections façade principale et clocher de l'église	46 320,00	33%	15 286,00
			<b>Total</b>	<b>101 471,00</b>

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 18 FÉVRIER 2011**Presbytères  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03178	<b>LAPOUTROIE</b> Isolation du plancher des combles du presbytère	9 275,00	17%	1 577,00
			Total	1 577,00